

Jean Christophe LABOUX
Représentant des personnels
Co-secrétaire Départemental SNUipp88-FSU
6 maison des associations
Quartier La Magdeleine
880000 EPINAL
Tel 03 29 35 40 98
E.mail snu88@snuipp.fr

Epinal le 18 juin 2018

à Monsieur le Directeur Académique
Des Services de l'Education Nationale du
département des Vosges

Objet : Demande d'inscription de questions diverses à l'ordre du jour de la CAPD du 27 juin 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter les points suivants à l'ordre du jour de la réunion de la CAPD du 27 Juin 2018 :

ESPE :

- Pouvez-vous nous informer du nombre de stagiaires pour notre département pour l'année 2018-2019 ?
- A quelle date, sont-ils convoqués par la DSDEN pour le choix des berceaux ?
- Pourriez-vous nous fournir la liste nominative des EFS avec leur affectation ?

CAPPEI :

- Pouvez-vous nous fournir la liste des 9 collègues qui sont inscrits d'office à la formation CAPPEI mais de manière partielle, pour valider leurs modules de spécialisation manquants pour l'année 2018-2019 ?
- Pouvez-vous nous fournir aussi la liste des collègues inscrits en totalité à la formation CAPPEI 2018-2019 ?

HORS CLASSE :

- Pourquoi y a-t-il autant de disparités entre certaines notes pédagogiques et les avis donnés par les Inspecteurs de l'Education Nationale alors que la note de service du Ministère n°2018-025 précise que «...la valeur professionnelle des agents promouvables ...s'exprime principalement par la notation, par l'expérience et l'investissement professionnels... » ? Le SNUIPP-FSU88 parle principalement de collègues à l'échelon 10 et 11 qui avaient pour la plupart des correctifs de note (retard d'inspection, vacance de poste IEN...) qui sont dégoûtés, médusés ... Collègues, qui pour la plupart, sont à valoriser pleinement pour l'ensemble de leur carrière. Drôle de façon de les remercier.

TEMPS PARTIELS :

- Combien de collègues seront à temps partiel l'année prochaine ?
- Pouvez-vous nous fournir la liste de ceux-ci et leur quotité ?

ELECTION :

- Pouvez-vous nous préciser comment seront diffusées les modalités d'utilisation des boîtes professionnelles et de l'importance d'y accéder ? Fiche récapitulative avec bulletin de paie de septembre, message aux écoles... ?
- Pouvez-vous nous préciser comment des collègues peuvent récupérer leur NUMEN en cas de perte de celui-ci ?
- Pouvez-vous nous préciser quels moyens seront mis en place pour s'assurer que tous les collègues (y compris EFS, contractuels...) ont bien eu une information concernant leur adresse professionnelle et leur code d'accès ?
- Pouvez-vous nous préciser quelle démarche vous aurez, afin que les boîtes professionnelles ne soient pas pleines au moment des élections ? Demande à la DSI d'augmenter toutes les capacités des boîtes professionnelles... ?
- Quels seront les taux et fréquences d'utilisation des boîtes professionnelles ?

RETRAITE :

- Pouvez-vous nous fournir la liste des retraités au 01/09/2018 ?

DELEGATION :

- Pouvez-vous nous fournir la liste des délégations pour l'année de 2018/-2019 ?

INEAT-EXEAT :

- Pouvez-vous nous faire un point pour notre département ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le SNUipp88-FSU

Jean Christophe LABOUX